

Nom du produit: TEGO® Flow 375

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:**  
TEGO® Flow 375

**Désignation chimique:**  
Polymer solution

**UFI: J390-T0YP-400A-XYD7**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Utilisation industrielle

**Usages déconseillés:** Aucuns connus.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH  
Rellinghauser Str. 1-11  
45128 Essen  
Germany

Téléphone : +49 201 173 01

Télécopie : +49 201 173 3000

E-mail : productsafety-cs@evonik.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232  
+49 2365 49 4423 (Fax)

## RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

#### Dangers Physiques

Liquides inflammables Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

#### Dangers pour la Santé

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique Catégorie 3 H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Contient:** acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Nom du produit: TEGO® Flow 375


**Mentions d'Avertissement:**

Attention

**Déclaration(s) de risque:**

 H226: Liquide et vapeurs inflammables.  
 H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseils de Prudence**
**Prévention:**

 P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Intervention:**

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**Stockage:**

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Evacuation:**

P501: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

### 2.3 Autres dangers

Aucuns connus.

#### Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

**Désignation chimique:**

Polymer solution

### 3.2 Mélanges

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	20 - <50%	108-65-6	203-603-9	01-2119475791-29	Aucune information disponible.	#
acétate de 2-méthoxypropyle	0,1 - <0,3%	70657-70-4	274-724-2	-	Aucune information disponible.	

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

## Cette substance est répertoriée comme SVHC.

**Classification**

Désignation chimique	Classification	Notes
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; STOT SE: 3: H336; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: 6.190 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: > 35,7 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	Aucune information disponible.
acétate de 2-méthoxypropyle	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; Repr.: 1B: H360D; STOT SE: 3: H335; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: Aucuns connus. Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: Aucuns connus.	Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

**RUBRIQUE 4 — Premiers secours**
**4.1 Description des premiers soins requis**

<b>Informations générales:</b>	enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
<b>Inhalation:</b>	Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises
<b>Contact avec la Peau:</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
<b>Contact oculaire:</b>	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

---

**Ingestion:** Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.

**Protection individuelle des secouristes:** Aucune information disponible.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes:** En cas d'inhalation de vapeurs et/ou d'ingestion, il faut, selon les quantités absorbées, s'attendre aux symptômes suivants : maux de tête, ivresse, perte de connaissance.

**Dangers:** Aucune information disponible.

#### 4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Traiter les symptômes.

### RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - dioxyde et monoxyde de carbone Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** Conserver à l'écart des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Refroidir à l'eau les conteneurs menacés.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Appareil respiratoire autonome.

### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Porter un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Assurer une ventilation adéquate.

**6.1.1 Pour les non-secouristes:** Aucune information disponible.

**6.1.2 Pour les secouristes:** Aucune information disponible.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques:** Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.

**RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:**
**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
**Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale):**

Aucune information disponible.

**Conseil de manipulation en toute sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

**Mesures à prendre pour éviter le contact:**

Aucune information disponible.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
**Conditions d'un stockage sûr:**

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

**Matériaux d'emballage sûrs:**

Aucune information disponible.

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres recommandations.

**RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1 Paramètres de contrôle**
**Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle**

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	STEL	100 ppm	550 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	TWA	50 ppm	275 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	VME	50 ppm	275 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
	VLE 15 minutes	100 ppm	550 mg/m3	France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle telles que prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail, modifié (03 2016)
	VME	50 ppm	275 mg/m3	France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle telles que prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail, modifié (03 2016)
	VLE 15 minutes	100 ppm	550 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (03 2020)

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

**Directives relatives à l'exposition**

Désignation chimique	Type	Source
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Limite d'exposition de courte durée (STEL) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Peut être absorbé par la peau.	France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle telles que prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail, modifié
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Valeur Limite Court Terme Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée

**Valeurs Limites Biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

**Valeurs de DNEL**

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 320 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 275 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 796 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 36 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 33 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 33 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Employés	inhalation	Locale, court terme; 550 mg/m3	irritation des voies respiratoires

**Valeurs de PNEC**

Remarques: Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Terre	0,29 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,635 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,329 mg/kg	
	Sédiments (eau douce)	3,29 mg/kg	

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

	Aquatique (eau de mer)	0,064 mg/l	
	Station d'épuration	100 mg/l	

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Contrôles Techniques Appropriés:** Aucune information disponible.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Lunettes de sécurité
<b>Protection des Mains:</b>	Informations supplémentaires: Utiliser des gants de protection répondant aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en découle., Les données spécifiques aux postes de travail doivent être prises en considération séparément. Matière: Caoutchouc nitrile. Temps de pénétration: 10 min Épaisseur du gant: 0,5 mm
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	vêtement de protection
<b>Protection respiratoire:</b>	S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
<b>Contrôles environnementaux:</b>	Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

**RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	
<b>État:</b>	liquide
<b>Forme:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	Incolore
<b>Odeur:</b>	type ester
<b>Seuil olfactif:</b>	non mesuré
<b>Point de congélation:</b>	non mesuré
<b>Point d'ébullition:</b>	145 - 147 °C
<b>Inflammabilité:</b>	non mesuré
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'explosivité - supérieure (%) :</b>	non mesuré
<b>Limites d'explosivité - inférieure (%) :</b>	non mesuré
<b>Point d'éclair:</b>	41,5 °C (DIN EN ISO 13736)
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	non mesuré
<b>Température de décomposition:</b>	non mesuré
<b>pH:</b>	Non applicable

**Nom du produit: TEGO® Flow 375****Viscosité**

<b>Viscosité, dynamique:</b>	55 mPa.s (20 °C)
<b>Viscosité, cinématique:</b>	54 mm <sup>2</sup> /s (20 °C, calculé)
<b>Durée d'écoulement:</b>	Aucune information disponible.

**Solubilités**

<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble
<b>Solubilité (autre):</b>	non mesuré
<b>Taux de dissolution:</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau):</b>	non mesuré
<b>Stabilité de la dispersion:</b>	Aucune information disponible.

<b>Pression de vapeur:</b>	non mesuré
<b>Densité relative:</b>	non mesuré
<b>Densité:</b>	1,012 gcm <sup>3</sup> (20 °C)
<b>Densité apparente:</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité de vapeur relative:</b>	non mesuré

**9.2 Autres informations**

<b>Propriétés explosives:</b>	non mesuré
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non comburant
<b>Température minimale d'ignition:</b>	non mesuré
<b>Corrosion des métaux:</b>	Non corrosif pour les métaux.
<b>Taux d'évaporation:</b>	non mesuré

**RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité:</b>	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
<b>10.2 Stabilité chimique:</b>	Le produit est stable sous des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
<b>10.4 Conditions à éviter:</b>	Flammes ouvertes, étincelles ou fort apport de chaleur
<b>10.5 Matières incompatibles:</b>	Non connu.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

**RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact oculaire:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Ingestion:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.



**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

---

**Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)****Ingestion**

<b>Produit:</b>	DL 50 (Rat): > 2.000 mg/kg (OECD 423)
<b>Composants:</b>	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : 6.190 mg/kg DL 50 (Rat, mâle) : 6.190 - 10.000 mg/kg DL 50 (Rat, femelle) : 5.155 mg/kg
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune information disponible.

**Contact avec la peau**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	DL 50 (Lapin, Féminin, Masculin) : > 5.000 mg/kg
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune information disponible.

**Inhalation**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	CL 50 (Rat, 4 h): > 35,7 mg/l Vapeur Non applicable, Poussières, brouillards et émanations
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune information disponible., Vapeur Aucune information disponible., Poussières, brouillards et émanations

**Toxicité à dose répétée**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune information disponible.

**Corrosion ou Irritation de la Peau**

<b>Produit:</b>	Non irritant Non irritant; Les polymères présentent un poids moléculaire très élevé, ne sont pas solubles à l'eau et ne peuvent donc pas pénétrer les membranes et développer une efficacité systématique. Il peut donc être parti du principe que ces quantités ne représentent aucun risque pour l'homme et pour l'environnement.
<b>Composants:</b>	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	OECD 404 (Lapin): Non irritant
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune information disponible.

**Blessure ou Irritation Grave des Yeux**

<b>Produit:</b>	Non irritant Non irritant; Les polymères présentent un poids moléculaire très élevé, ne sont pas solubles à l'eau et ne peuvent donc pas pénétrer les membranes et développer une efficacité systématique. Il peut donc être parti du principe que ces quantités ne représentent aucun risque pour l'homme et pour l'environnement.
<b>Composants:</b>	

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**


---

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	OECD 405 (Lapin): Non irritant
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune information disponible.

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**

**Produit:** N'est pas un sensibilisateur cutané. Les polymères présentent un poids moléculaire très élevé, ne sont pas solubles à l'eau et ne peuvent donc pas pénétrer les membranes et développer une efficacité systématique. Il peut donc être parti du principe que ces quantités ne représentent aucun risque pour l'homme et pour l'environnement.

**Composants:**  
 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Test de Maximalisation, OCDE 406 (Cobaye): N'est pas un sensibilisateur cutané.  
 acétate de 2-méthoxypropyle Aucune information disponible.

**Cancérogénicité**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**  
 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Aucune information disponible.  
 acétate de 2-méthoxypropyle Aucune information disponible.

**Mutagénicité des Cellules Germinales**

Aucune information disponible.

**In vitro**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**  
 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Aucune information disponible.  
 acétate de 2-méthoxypropyle Aucune information disponible.

**In vivo**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**  
 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Aucune information disponible.  
 acétate de 2-méthoxypropyle Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**  
 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Aucune information disponible.  
 acétate de 2-méthoxypropyle Toxique présumé pour la reproduction pour l'homme Peut nuire au fœtus.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**  
 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Inhalation – vapeurs: Système nerveux central. - Catégorie 3 – Effets somnifères  
 acétate de 2-méthoxypropyle Inhalation – vapeurs: Appareil respiratoire - Catégorie 3 – Irritation des voies respiratoires

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**


---

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune information disponible.

**Risque d'Aspiration**

<b>Produit:</b>	Non classé
<b>Composants:</b>	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Non classé
acétate de 2-méthoxypropyle	Non classé

**11.2 Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

<b>Produit:</b>	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;
-----------------	--

<b>Composants:</b>	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune information disponible.

**Autres dangers**

<b>Produit:</b>	Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;
-----------------	---

<b>RUBRIQUE 12 — Informations écologiques</b>
---

**12.1 Toxicité:**
**Risques aigus pour l'environnement aquatique:**
**Poisson**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 100 - 180 mg/l NOEC (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 100 mg/l
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune information disponible.

**Invertébrés Aquatiques**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	CE50 (Daphnia magna, 48 h): > 500 mg/l
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune information disponible.

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

---

**Toxicité pour les plantes aquatiques****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle CE50 (Algues (*Pseudokirchneriella subcapitata*), 96 h): > 1.000 mg/l (OCDE 201)  
acétate de 2-méthoxypropyle Aucune information disponible.**Toxicité pour les microorganismes****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle CE 10 (boue activée, 0,5 h): > 1.000 mg/l (OECD 209)  
acétate de 2-méthoxypropyle Aucune information disponible.**Risques chroniques pour l'environnement aquatique:****Poisson****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle NOEC (*Oryzias latipes*, 14 jr): 47,5 mg/l (OECD 204)  
CL 50 (*Oryzias latipes*, 14 jr): 63,5 mg/l (OECD 204)  
acétate de 2-méthoxypropyle Aucune information disponible.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle NOEC (*Daphnia magna*, 21 jr): 100 mg/l (OECD 211)  
CE50 (*Daphnia magna*, 21 jr): > 100 mg/l (OECD 211)  
acétate de 2-méthoxypropyle Aucune information disponible.**Toxicité pour les plantes aquatiques****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle NOEC (Algues (*Pseudokirchneriella subcapitata*), 96 h): 1.000 mg/l (OCDE 201)  
acétate de 2-méthoxypropyle Aucune information disponible.**Toxicité pour les microorganismes****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle CE 10 (boue activée, 0,5 h): > 1.000 mg/l (OECD 209)  
acétate de 2-méthoxypropyle Aucune information disponible.**12.2 Persistance et dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 83 % (28 jr, OECD 301 F) Ce produit est facilement biodégradable., aérobique

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**


---

acétate de 2-méthoxypropyle      Aucune information disponible.

**Rapport DBO/DCO**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle      Aucune information disponible.

acétate de 2-méthoxypropyle      Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**
**Facteur de Bioconcentration (BCF)**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Composants:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle      Aucune information disponible.

acétate de 2-méthoxypropyle      Aucune information disponible.

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)**

**Produit:**      Log Kow: non mesuré

**Composants:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle      Aucune information disponible.

acétate de 2-méthoxypropyle      Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol:**

**Produit**      Aucune information disponible.

**Composants:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle      Aucune information disponible.

acétate de 2-méthoxypropyle      Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:**

**Produit**      Aucune information disponible.

**Composants:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle      Substance VPVB non classée  
    Substance PBT non classée

acétate de 2-méthoxypropyle      Substance VPVB non classée  
    Substance PBT non classée

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:**

**Produit:**      La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Composants:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle      Aucune information disponible.

acétate de 2-méthoxypropyle      Aucune information disponible.

**Nom du produit: TEGO® Flow 375****12.7 Autres effets néfastes:****Autres dangers****Produit:**

Le produit est classé comme étant faiblement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts.

**RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

<b>Informations générales:</b>	Aucune information disponible.
<b>Méthodes d'élimination:</b>	compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée
<b>Emballages Contaminés:</b>	Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

**RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport****14.1 ONU/N° d'identification**

<b>ADN</b>	: UN 1993
<b>ADR</b>	: UN 1993
<b>RID</b>	: UN 1993
<b>IMDG</b>	: UN 1993
<b>IATA</b>	: UN 1993

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<b>ADN</b>	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
<b>ADR</b>	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
<b>RID</b>	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
<b>IMDG</b>	: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (1-Methoxy-2-Propylacetate)
<b>IATA</b>	: Flammable liquid, n.o.s. (1-Methoxy-2-Propylacetate)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

<b>ADN</b>	: 3
<b>ADR</b>	: 3
<b>RID</b>	: 3
<b>IMDG</b>	: 3
<b>IATA</b>	: 3

**14.4 Groupe d'emballage**

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

---

**ADN**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Étiquettes : 3

**ADR**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

**RID**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3

**IMDG**

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E  
Remarques : Stowage category A

**IATA (Uniquement par avion cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instruction d' emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3

**IATA (Aéronefs de transport de passagers et de marchandises)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
Instruction d' emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3

**14.5 Dangers pour l'environnement**

**ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

**ADR**

Dangereux pour l'environnement : non

**RID**

Dangereux pour l'environnement : non

**IMDG**

Polluant marin : non

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

##### Règlements UE

**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration	L'emballage doit être étiqueté de façon visible, lisible et indélébile comme suit :
acétate de 2-méthoxypropyle	70657-70-4		Utilisation restreinte aux professionnels.

**UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:**

Classification	Exigence relative au seuil bas	Exigence relative au seuil haut
P5c. Liquides inflammables	5.000 t	50.000 t

##### Réglementations nationales

**INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles classé:** 65

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

### RUBRIQUE 16 — Autres informations

#### Abréviations et acronymes:

**ADR** - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; **ADN** - Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales; **AGW** - Occupational exposure limit; **ASTM** - Société américaine de contrôle de matériaux; **AwSV** - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; **BSB** - Biochemical oxygen demand; **c.c.** - récipient fermé; **CAS** - Société d'attribution de numéros CAS; **CESIO** - Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires; **CSB** - Chemical oxygen demand; **DMEL** - Niveau effet minimal dérivé; **DNEL** - Niveau effet zéro dérivé; **EbC50** - median concentration in terms of reduction of growth; **EC** - Effective concentration; **EINECS** - Inventaire européen sur les produits chimiques; **EN** - European norm; **ErC50** - median concentration in terms of reduction of growth rate; **GGVSEB**



**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

- Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale; **GGVSee** - Décret sur les matières dangereuses mer; **GLP** - Bonne pratique de laboratoire; **GMO** - Organisme modifié par voie génétique; **IATA** - Association internationale de transport par avion; **ICAO** - Organisation internationale d'aviation civile; **IMDG** - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau; **ISO** - Organisation internationale de normalisation; **LD/LC** - lethal dosis/concentration; **LOAEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.; **LOEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences; **M-Factor** - multiplying factor; **NOAEL** - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.; **NOEC** - Concentration sans effet pouvant être observé; **NOEL** - Dose sans effet pouvant être observé; **o.c.** - récipient ouvert; **OECD** - Organisation pour la coopération et le développement économiques; **OEL** - Valeurs limites d'air au poste de travail; **PBT** - Persistant, bio-accumulatif, toxique; **PNEC** - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.; **REACH** - Enregistrement REACH; **RID** - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail; **SVHC** - Substances liées à des craintes particulières; **TA** - Instruction technique; **TRGS** - Règles techniques pour les matières dangereuses; **vPvB** - très persistant, très bio-accumulable; **WGK** - Classe de contamination de l'eau

**Principales références de la littérature et sources de données:** Aucune information disponible.

**Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.	Méthode de classification
Liquides inflammables, Catégorie 3	D'après les données d'essais
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Exposition Unique, Catégorie 3	Méthode de calcul

**Texte des mentions H dans les sections 2 et 3**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Informations de formation:** Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

**Informations de révision** Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

**Nom du produit: TEGO® Flow 375**

---

**Avis de non-responsabilité:**

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.